



HAL
open science

Master Aménagement urbanisme et développement des territoires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Aménagement urbanisme et développement des territoires. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02040264

HAL Id: hceres-02040264

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040264v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Aménagement urbanisme et
développement des territoires

de l'Université Lille 1 – Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) Co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Aménagement urbanisme et développement des territoires

Domaine : Science, technologies, santé

Demande n° S3MA150007641

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq, Hanoï.

- Délocalisation(s) :

Seule est délocalisée la spécialité *Environnement, conception de projets et développement des territoires* (ECODEV) auprès de l'Université de Hanoï au Viêt-Nam (2013).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Aménagement, urbanisme et développement des territoires* distingue deux parcours en M1: le premier dans le domaine de l'aménagement (master professionnel AUDT), l'autre plus orienté sur les savoirs de la géographie (GMT).

Elle compte six spécialités en M2 :

- Villes et projets.
- Construction et aménagement durable.
- Environnement, conception de projets et développement des territoires (ECODEV).
- Eurostudies.
- Aménagement touristique et valorisation des sites.
- Géographie, milieux, territoires.



Et à l'intérieur de deux spécialités professionnelles, il existe trois parcours pour chacune d'entre elles :

Spécialité Villes et projets	Spécialité ECODEV
1) Projet urbain	1) Ingénierie sociale de l'environnement
2) Urbanisme et déplacements (RESAD)	2) SIG pour l'environnement
3) Politique et ingénierie foncières	3) Montage de projet et éco-territoires

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier de la mention est extrêmement soigné et contient l'ensemble des informations nécessaires à l'expertise. Sa forme globalement thématique (Identité, objectifs, positionnement...) donne toutefois une unité un peu factice à cette mention dont la structure, qui se caractérise par des M2 très démultipliés, semble d'abord celle d'une réunion sous un même affichage de Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) et d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) plus anciens. Ces diplômes restent en réalité très présents dans le cursus.

La présentation de la mention se contente, pour les spécialités professionnelles, d'objectifs généraux et peu précis - concevoir un projet d'aménagement. La recherche y est un peu marginalisée, tant par sa nature (elle traite des frontières et pas d'aménagement) que par le très faible nombre de ses étudiants (en moyenne, 4 par an entre 2005 et 2009 - les chiffres ultérieurs ne sont pas fournis). Les spécialités, très détaillées, sont particulièrement « pointues » et parfois même subdivisées en parcours qui comprennent eux-mêmes des options. Certes, il y a des enseignements communs, qui limitent ce morcellement. Mais ils concernent plutôt le M1 - qui semble constituer une phase de sélection (puisque un tiers à la moitié des étudiants de certaines spécialités professionnelles en M2 n'en viennent pas) - et les compétences générales ou transversales en M2. Au final, les spécialités, virtuellement, sont autant de diplômes formant - très efficacement, il faut le dire - à des métiers très spécifiques. De ce fait, la pédagogie, « fondée sur la notion de projet » pour les formations professionnalisées, est décrite de façon un peu sommaire. Pour la spécialité recherche, on signale, là aussi de façon vague, ce que les étudiants doivent maîtriser, sans toutefois dire par quelles voies ils devront y arriver. Sous cet item, on constate surtout comment sont évalués les étudiants.

L'environnement de la mention dans l'environnement recherche est très satisfaisant. Pour toutes les spécialités (hors GMT), il existe une possibilité facultative d'initiation à la recherche, notamment par le biais d'un stage en laboratoire de recherche, mais la lecture du dossier montre bien que, s'il y a formation par la recherche, le but n'est pas de former des chercheurs. On constate cependant et paradoxalement que les poursuites en doctorat sont plus nombreuses (sans doute en raison de l'obtention d'un salaire) à l'issue des formations professionnelles. L'environnement socio-économique est aussi favorable à l'existence de cette mention, même si la région n'a pas renoué avec une économie florissante. En effet, on y trouve sans problème les nombreux professionnels de haut niveau nécessaires à la formation. La mention est également bien insérée dans le contexte national. Par contre, et malgré sa position frontalière, elle n'a pas noué de collaborations institutionnelles fortes avec d'autres établissements français et étrangers. La délocalisation d'une des spécialités à Hanoï est encore un événement marginal.

La force de cette mention, ou mieux, de ces formations, réside donc dans la qualité de l'insertion professionnelle, bien montrée dans le dossier grâce à une analyse précise - par l'établissement et par les responsables de spécialités - du devenir des diplômés, formés à des métiers ciblés. Les promotions 2005-2009 se caractérisent par des taux très favorables (de 82 à 94 %) d'insertion dans le monde du travail.

Il est vrai qu'en sus de la sélection manifestement opérée entre M1 et M2, l'encadrement très nombreux (parfois pléthorique) des étudiants par des équipes pédagogiques très solides favorise leur réussite. Il y a plus d'une personne pour six élèves, sans même parler du soutien administratif très important (4 secrétariats pour cette mention).

Le dossier comporte un paragraphe intitulé « Conseil de perfectionnement » mais on ne le voit guère formalisé dans le texte, qui parle de « rencontres qui sont autant « d'occasions d'échanger sur les compétences des étudiants, mais également sur la formation ». Il insiste beaucoup plus sur le fonctionnement des jurys et l'évaluation des étudiants que sur leur suivi probablement informel. En M2, chaque responsable de spécialité (ou de parcours quand ils



existent) échange au moins une fois par an avec les étudiants sur leur ressenti quant aux cours et à la pédagogie offerts par la formation. Dans l'absolu, cette absence de formalisation n'est pas souhaitable ; cependant, dans ce cas de figure, le rapport enseignants/enseignés est si favorable que ces derniers, au moins en M2, bénéficient sans aucun doute d'un soutien personnalisé, si ce n'est de cours presque particuliers.

- Points forts :
 - De très solides équipes pédagogiques, qui sont particulièrement fournies.
 - Grande qualité de l'environnement scientifique.
 - Richesse et qualité de l'environnement professionnel.

- Point faible :
 - Pas d'unité réelle de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait sans doute utile, en faisant abstraction des territoires existants, de réfléchir à une simplification du diplôme, qui semble d'une part construit en privilégiant les M2 conçus comme d'anciens DESS articulés autour des enseignants responsables de spécialité, et d'autre part excessivement fragmenté.



Evaluation par spécialité

Ville et projets

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à donner une qualification conduisant au métier d'aménageur-urbaniste.

- Appréciation globale :

Les objectifs sont parfaitement clairs et rendus particulièrement pointus en raison de l'existence des parcours eux-mêmes complétés par des possibilités d'options. On peut quasiment dire que les étudiants disposent ici d'une formation à la carte. La spécialité n'offre pas de formation en alternance, mais la formation continue y est présente. Il est néanmoins difficile de distinguer les étudiants en présentiel de ceux qui relèvent de la VAP (Validation des acquis professionnels) ou de la VAE (Validation des acquis de l'expérience) : seuls les chiffres totaux (29 étudiants de 2009 à 2013) sont donnés.

En matière de recrutement, nous n'avons pas de chiffres spécifiques en M1 (110 étudiants) ; en M2, les 43 étudiants dans la spécialité prouvent néanmoins qu'elle est attractive. La mise en place de trois parcours pour 43 étudiants paraît toutefois excessive. L'insertion professionnelle est très bonne : 93 % des diplômés de 2005 à 2009) sont en poste, dont la moitié dans le privé ; le taux se maintient ensuite selon une enquête réalisée par le responsable de la formation).

L'équipe est nombreuse et appropriée. Les enseignements de M2 sont très majoritairement assurés par des professeurs. Elle hérite plus - le M2 est nettement mis en avant - des anciens DESS qu'elle ne prend en compte l'esprit des masters. La répartition des enseignements pour chacun des intervenants interroge: il y a 32 enseignants titulaires et 47 professionnels. Dans ces conditions, s'il existe un suivi, on sent bien que le formaliser n'est pas prioritaire. En effet, l'équipe pédagogique est si nombreuse que chaque étudiant est sans doute encadré de près.

Il s'agit donc d'une spécialité très solide, qui compte donc dans les très bonnes formations françaises en aménagement.

- Points forts :

- Equipe pédagogique particulièrement fournie et compétente.
- Très bon adossement au monde professionnel et stages longs en M1 et M2.
- Bonne progression et opérationnalité des enseignements.

- Point faible :

- Recrutement assez « départementalisé » : il s'effectue dans l'environnement lillois.

- Recommandations pour l'établissement :

Le fonctionnement de la spécialité est de grande qualité. Mais n'y aurait-il pas, sans lui porter tort, quelque optimisation à envisager en simplifiant les parcours possibles ?



Construction et aménagement durable (CAD)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité permet l'acquisition de connaissances liées à une culture générale sur la ville, le benchmarking, les diagnostics, le montage de projet,..., associées à des compétences très techniques en matière de construction et d'entretien d'infrastructures, réseaux et bâtiments urbains.

- Appréciation :

A l'échelle des enseignements, si la partie technique apparaît clairement, l'orientation « durable » est moins évidente excepté dans l'UE « Construction durable « HQE » et « HQU » du S1.

L'attractivité est correcte : il y a, en M2, une vingtaine d'étudiants dans la spécialité, avec environ un tiers à une moitié qui viennent de formations autres que le M1. Cependant, le master attire peu en dehors de son aire « naturelle » : plus de 60 % d'étudiants viennent du Nord Pas de Calais, et 50 % du département du Nord. L'insertion professionnelle est très bonne : 94 % de diplômés en poste de 2005 à 2009 (enquête « officielle »), dont 70 % dans le privé ; le taux se maintient ensuite (enquête du responsable de la formation) de 2009 à 2013.

L'équipe pédagogique est composée d'une trentaine d'enseignants dont 17 académiques (4 professeurs, 7 maîtres de conférences, 1 agrégé enseignement secondaire, 2 certifiés, 1 professeur associé, 1 enseignant contractuel, 1 doctorante) et 11 professionnels. Au vu de la taille de l'équipe pédagogique, et malgré l'absence de détails à ce propos (ce qui est dommage), il est logique de penser que le suivi des étudiants doit être soutenu.

Il s'agit d'une spécialité très pointue dont le contenu ne répond pas totalement au titre, le terme « durable » paraissant plus une accroche qu'un fondement de la formation. Mais la qualité des enseignements n'en demeure pas moins. Au final, une formation solide et très spécialisée.

- Points forts :

- Solidité des contenus pédagogiques.
- Adéquation avec les besoins des professionnels.

- Points faibles :

- Recrutement relativement localisé de la formation.
- Distorsion entre intitulé sur la durabilité et contenu des cours.

- Recommandations pour l'établissement :

Une appropriation de la durabilité plus importante serait sans doute souhaitable pour que les cours se révèlent en adéquation forte avec l'intitulé du diplôme. Il faudrait d'ailleurs considérer les capacités d'évolution d'une telle formation dont le caractère très pointu peut rapidement conduire à l'obsolescence.



Environnement, conception de projets et développement des territoires (ECODEV)

- Périimètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq, Hanoï (à partir de 2013).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Hanoï (à partir de 2013).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif est de donner des connaissances liées à une culture générale sur la ville, le benchmarking, les diagnostics, le montage de projet en M1.... Les enseignements propres à ECODEV sont associés à des compétences spécifiques en fonction des trois parcours prévus dans cette spécialité et ont une tonalité plus « écologique ».

- Appréciation :

En M2, on compte une trentaine d'étudiants dans la spécialité. Mais trente étudiants pour trois parcours, c'est bien peu pour chacun d'entre eux, même s'il y a en outre un à trois étudiants en formation continue chaque année (sur la période 2009-2013 et pour la totalité de la spécialité). D'autre part, le recrutement, s'il est a priori correct, avec environ une moitié d'étudiants (en 2010, les trois quarts) qui viennent de formations autres que le M1, est local, au mieux régional. Dans ces conditions, la délocalisation en cours s'appuie sur une expérience faible des étudiants internationaux. L'insertion professionnelle est quantitativement bonne : 88 % des diplômés de 2005 à 2009 sont en poste, dont un tiers dans le privé ; le taux se maintient ensuite (enquête du responsable de la formation de 2009 à 2013). Mais la part des emplois stables et des cadres (62 %) n'est cependant pas très considérable. D'où un taux de satisfaction de la formation moindre (75 %) que pour *Ville et Projets* et *Construction et Aménagement Durable*.

Pour un nombre d'étudiants en M1 se destinant à ce M2 probablement pas très élevé (puisque le M2 compte une majorité d'extérieurs) et 28 en M2 (2013), l'équipe pédagogique compte 25 titulaires et 53 professionnels, ce qui paraît déraisonnable en ce qui concerne les professionnels : on peut craindre l'émiettement des enseignements. Il est donc nécessaire de poser la question du devenir du nombre excessivement important d'intervenants extérieurs.

A partir de 2013, la formation est délocalisée à Hanoï, dans des conditions qui ne sont pas indiquées dans le dossier (qui y enseigne, notamment ?).

La spécialité propose donc, en matière d'enseignements, un panorama assez complet et scientifiquement intéressant. Néanmoins, malgré la très forte présence d'intervenants professionnels, l'opérationnalité des enseignements n'est pas évidente au vu de leurs intitulés souvent généraux.

- Points forts :

- Richesse des enseignements.
- Importance de l'encadrement.

- Points faibles :

- Nombre de professionnels trop important dans l'équipe pédagogique.
- Manque d'opérationnalité des enseignements : le lien entre leur nature et les métiers visés n'est pas toujours évident.
- Manque d'éléments concernant la délocalisation à Hanoï.



- Recommandations pour l'établissement :

Il paraîtrait nécessaire de poser la question de l'organisation et donc de la pérennité de la spécialité, dans un contexte de crise structurelle et donc durable.



Eurostudies

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité

Le dossier évoque sur un plan général la nécessité d'une culture générale sur la ville, le benchmarking, les diagnostics, le montage de projet,... et, en M2 des enseignements propres à *Eurostudies* liés au développement territorial transfrontalier et européen. On y affirme vouloir « développer la thématique de l'aménagement transfrontalier ».

- Appréciation :

Au-delà de cette affirmation formulée dans le dossier, il serait souhaitable de voir exposés des objectifs concrets (s'il n'y a pas trois parcours, il y a néanmoins trois problématiques... bien banales). De plus, les titres des unités d'enseignement sont d'une part, a priori peu « européens » (cf. « urbanisme réglementaire, individuel et opérationnel »), et d'autre part fort imprécis (cf. « atelier collectif »). L'orientation « européenne », enfin, s'avère souvent très généraliste (cf. « Europe, espace et civilisation ») et le lien avec l'aménagement est parfois assez ténu. L'originalité se trouve donc ailleurs et dans le fait que tous les enseignements sont données en anglais. Toutefois, cela suffit-il à justifier une spécialité ?

Concernant l'insertion professionnelle, l'échantillon statistique (14 diplômés répondants) est trop réduit pour en tirer des conclusions même si les taux donnés sont très bons en 2007 et 2008 (91 %). Remarquons aussi que près du quart des diplômés poursuit ses études, le plus fort taux des spécialités professionnelles. Ce chiffre élevé signifie simplement que la formation ne débouche pas vraiment sur la vie professionnelle. Cela peut expliquer le nombre de 7 inscrits seulement en M2 en 2012. On annonce enfin, comme correctif une « coopération renforcée avec des universités européennes », sans aucune indication sur sa formalisation. Il est vrai qu'elle se réduit en réalité à une quarantaine d'heures assurées par trois enseignants étrangers et à un atelier de terrain franco-belge. C'est bien peu pour une spécialité qui se veut européenne. Par ailleurs, la volonté affichée de « développer la thématique de l'aménagement transfrontalier » ne se traduit pas concrètement : une seule UE traite d'ingénierie de l'aménagement transfrontalier.

Avec plus de 20 intervenants académiques et près d'une dizaine d'intervenants professionnels, l'équipe est clairement surdimensionnée par rapport au nombre très faible d'étudiants. Au vu de l'épaisseur de l'équipe pédagogique, nul doute que, même si peu de détails sont donnés à ce propos, les étudiants sont très suivis. Cette formation est originale, mais que les objectifs peu ou pas définis rendent très peu attractive.

- Point fort :

- Enseignements en anglais.

- Points faibles :

- Equipe hypertrophiée, bien plus lilloise qu'européenne.
- Caractère trop vague des objectifs de la spécialité.
- Très faible recrutement étudiant.

- Recommandations pour l'établissement :

La question de l'existence de cette spécialité devrait être posée au regard du très faible nombre d'étudiants et de l'importance de l'équipe pédagogique au plan quantitatif.



Aménagement touristique et valorisation de sites

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Son objectif est de former des spécialistes de l'aménagement touristique dans des espaces en mutation ou récemment « touristifiés » (notamment le Nord-Pas-de-Calais) « en vue d'améliorer les stratégies qualité des aménagements et leur management ».

- Appréciation :

Concernant les contenus d'enseignements, en M2, les UE semblent parfois quelque peu généralistes (sociologie des pratiques touristiques, langues, projet SIG (Systèmes d'information géographique) au regard des pratiques d'aménagement et de valorisation touristique que l'on souhaite enseigner. Il semblerait plus logique de les insérer en partie en master 1.

L'attractivité est convenable, mais le niveau d'insertion est le plus faible des spécialités professionnelles (82%); 47% de cadres s'avère pour un master un taux peu élevé, qui est toutefois à relativiser quand on connaît la structure de l'emploi touristique, dans lequel, d'une part le taux d'encadrement est lui-même assez réduit et, d'autre part, la formation supérieure encore très peu valorisée par les professionnels, à la différence d'autres filières. Le taux de satisfaction de la part des étudiants (54 %) n'est logiquement pas très bon, ainsi que l'adéquation emploi-formation vue par les diplômés (42 %).

On compte une trentaine d'intervenants académiques et huit intervenants professionnels. Au regard de la spécialité en aménagement touristique (et non en services ou hôtellerie), il est compréhensible de trouver un nombre de titulaires assez important. On est néanmoins surpris du petit nombre d'intervenants professionnels, ce qui conforte l'analyse sur une éventuelle consolidation à réaliser en renforçant en M2 les UE véritablement opérationnelles.

L'ensemble est un peu terne et certaines lourdeurs, comme le nombre sans doute excessif des intervenants académiques (en outre, tous lillois, ce qui en matière de tourisme, manque de diversité et d'ouverture) pèsent sur son efficacité. Une spécialité qui mérite certainement la refonte envisagée par le dossier.

- Point fort :

- Originalité de l'orientation vers l'aménagement et la valorisation de sites dans les espaces touristiques en mutation et les espaces récemment touristifiés.

- Points faibles :

- Nombre réduit d'unités d'enseignement véritablement opérationnelles et d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique.
- Manque d'ouverture au-delà de l'espace Nord et Pas-de-Calais, ce qui peut nuire à l'insertion des étudiants en tourisme, appelés à une réelle et inévitable mobilité.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité *Aménagement touristique et valorisation de sites* possède une originalité qu'il faudrait encore développer afin de se différencier clairement d'autres formations œuvrant sur la thématique large de l'aménagement et la valorisation touristiques. Par ailleurs, la faible part des professionnels peut s'avérer un handicap dans ce type de formation.



Géographie, milieux, territoires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité prépare aux métiers de la recherche, mais en laissant ouverte la possibilité d'une professionnalisation grâce à un enseignement solide des Systèmes d'information géographique (SIG).

- Appréciation :

On comprend les difficultés d'insertion de la spécialité dans une mention très professionnalisée, mais ce choix de structure est en fin de compte ambigu : il serait souhaitable, dans l'absolu, de coupler la spécialité « recherche » avec la formation au métier d'enseignant, puisque les postes de chercheurs sont encore plus rares que ceux d'enseignants-chercheurs. Il faut toutefois noter que la structure des masters métiers de l'enseignement et de la formation, qui contribue d'ailleurs à ponctionner les spécialités recherche, rend cette perspective difficilement envisageable en pratique.

Les contenus des unités d'enseignement sont très classiques : méthodes de la recherche, statistiques, SIG et des connaissances monothématiques sur la question des frontières. En M2, l'essentiel de la formation relève des thématiques propres à un seul enseignant, qui concentre donc la quasi-totalité des enseignements en présentiel. Au total, ce n'est pas exactement ce que l'on attendrait d'une formation à la recherche, en principe destinée à donner des ouvertures intellectuelles plus larges.

Nous n'avons pas de données récentes concernant les effectifs : le tableau 2008-2013 n'est pas rempli. Pour la période 2005-2009, 16 diplômés seulement sont répertoriés, soit 4 par an. C'est évidemment très faible et cela continue de poser, ici comme ailleurs, le devenir des filières « recherche » en géographie dans les universités (hors ENS). Tous les diplômés semblent obtenir un emploi, mais seulement la moitié dans des fonctions « en rapport » (ce qui reste vague) avec la formation. Cette donnée est toutefois à relativiser au regard du faible nombre de postes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs mis au concours. Il est difficile dans ces conditions de juger du pilotage de la spécialité.

L'équipe compte 52 enseignants, (dont 1 doctorant, dont le rôle n'est guère précisé) et 2 professionnels. Mais paradoxalement, en M2, le nombre d'enseignant est très faible. Enfin, du fait de la petitesse de l'effectif dans la spécialité, même si les modalités de suivi ne sont pas détaillées, ce dernier ne peut qu'être soutenu.

La spécialité est assurément fragilisée par les souhaits d'orientation des étudiants vers l'aménagement, plus porteur d'emploi que les métiers de la recherche « pure ».

- Points forts :

- Souci d'adaptation au contexte (évolution du cadre institutionnel, faiblesse structurelle du recrutement étudiant notamment...)
- Investissement d'une équipe enseignante désireuse de maintenir cette spécialité.
- Articulation avec le master MITRA.

- Points faibles :

- Effectif étudiant très réduit d'où une équipe trop réduite en M2.
- Peu de débouchés au vu de la situation actuelle des concours de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.



- Recommandations pour l'établissement :

Une association avec la préparation à l'enseignement pourrait être étudiée afin de renforcer l'attractivité de cette formation, bien que les évolutions institutionnelles récentes (les masters métiers de l'enseignement sont très professionnalisés) ne facilitent guère un tel projet.



Observations de l'établissement

Masters de l'Université de Lille1

Observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES

DOMAINE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Master Aménagement, urbanisme et développement des territoires

Demande S3MA150007641

Réponse concernant la Mention :

Introduction :

- Une très bonne adaptation aux demandes d'un milieu professionnel de mieux en mieux structuré et donc de plus en plus exigeant.
- L'organisation de la formation (pluridisciplinarité, présence d'enseignements techniques, ateliers, stages longs, mémoires) répond bien aux exigences formulées par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes et à celles formulées pour l'accès au concours d'ingénieur territorial.
- Une véritable organisation en master avec une très bonne intégration entre la L3 spécifique et le master. Une organisation judicieuse de la 1ère année en deux parcours, des procédures internes d'orientation, des modalités de sélection précises et rigoureuses soulignent les efforts faits pour renforcer encore la qualité de la formation. La lisibilité de l'organisation laisse cependant à désirer.
- Une équipe pédagogique très solide qui associe des universitaires reconnus tant au plan de la recherche que dans les milieux professionnels et des intervenants professionnels de haut niveau (même si leur rôle en tant qu'acteurs principaux de la formation devrait être accru).
- Une bonne insertion des diplômés, la large palette de spécialités permettant de couvrir les besoins diversifiés formulés par les professionnels et les décideurs que sont aujourd'hui majoritairement les collectivités territoriales.

Extraits de l'évaluation AERES de 2008 de la maquette actuelle du Master AUDT

Nous ne saurions accepter en l'état le rapport d'évaluation de l'AERES concernant la maquette pédagogique du master AUDT pour la période 2009-2013, tant il déprécie notre équipe pédagogique et notre formation. Nous tenons à rappeler que cette même maquette, à l'état de projet, a été évaluée A+ par l'AERES en 2009. Mise en œuvre depuis en prenant en compte les remarques de 2008 elle est réévaluée en 2014. Il nous semble improbable que les recommandations distantes de 5 ans puissent concerner la même maquette, tant elles sont discordantes.

Concernant d'abord la critique d'un master « *héritage de DESS* » et non formation cohérente sur 2 ans, peut être que la distorsion et la confusion de lecture proviennent du retour fait sur l'historique de nos formations. Si d'anciens DESS sont évoqués, la réforme du LMD, en 2004, a entraîné un remodelage complet du dispositif. Ce n'est pas parce que certaines appellations comme « Ville et projets » et « ECODEV » ont subsisté que l'organisation et le contenu n'ont pas été bouleversés pour développer une pédagogie sur 2 ans avec une progression entre le M1 (acquisition des fondamentaux) et le M2 (plus spécialisé). La critique tient d'autant moins qu'une part importante du corps enseignant en charge de l'organisation du Master a été renouvelée.

Par ailleurs, notre formation est intégrée au réseau APERAU (*Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche et Aménagement et Urbanisme*) qui regroupe, pour le seul territoire français, 19 instituts ou formations. Ces derniers sont évalués régulièrement sans complaisance par 2 directeurs d'instituts et des membres de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes). **Notre formation a été évaluée en 2009 et il en ressort que le Master AUDT répond totalement à la charte de l'APERAU et aux attendus du monde professionnel, les taux d'insertion détaillés dans ce bilan en attestent également.**

Il est ici important de rappeler, dans ces propos liminaires, l'attractivité de cette formation où les effectifs de Master sont aussi importants que ceux de la licence, laissant ici une place importante aux recrutements extérieurs en opposition complète avec ce qui est écrit dans le rapport qui évoque une « départementalisation » des recrutements.

Dans la présente évaluation, les critères d'évaluation des formations en aménagement et urbanisme ne sont pas pris en compte : la pluridisciplinarité,

la présence d'enseignements techniques, les exercices pratiques (ateliers et stages de longue durée, conception de maquettes, cours d'outils) qui nécessitent une pédagogie adaptée avec un encadrement tant universitaire qu'administratif ; autant de critères qui échappent à cette évaluation. Nous sommes donc amenés à nous interroger sur la compétence de l'évaluateur face aux champs disciplinaires de la 24^{ème} section du CNU.

Réponse à l'appréciation globale de la mention

Tout d'abord, concernant **la critique sur la forme du dossier**, la trame a été construite par l'université Lille1 reprenant les recommandations de l'AERES. Elle s'est imposée à chaque responsable de Mention de notre établissement (y compris sur le nombre de pages). Peut être que ce modèle contribue à donner l'impression de « l'unité factice » et du « manque de précisions des objectifs », ce qui est fort dommageable.

La critique formulée dans l'évaluation d'une ramification de la formation en « options » est une lecture totalement erronée. Il existe 6 spécialités en M2 dont 2 seulement disposent de parcours. **La critique du manque d'unité du dispositif** n'est pas pertinente. Dans les faits, seulement 1/3 des ECTS est distinct selon la spécialité ou le parcours (soit 40/120 ECTS). Et dans le détail, certaines UE spécifiques du M2 font l'objet de mutualisations entre les spécialités.

On ne peut que souscrire à la remarque de la bonne insertion du Master dans l'environnement de la recherche et dans le « contexte national ».

Le reproche du **morcellement du dispositif qui proviendrait de la logique de reproduction de DESS** antérieurs est infondé. Le M1 est un socle commun en vue d'aborder le M2. Les spécialités et parcours du M2 correspondent aux périmètres de nos partenariats académiques (IFSTTAR pour RESAD, Polytech'Lille pour CAD, ENSAPL pour Projets Urbains, IEP Lille pour Eurostudies,...) et professionnels (ADULM pour Ville et projets, EPF pour Politique et Ingénierie Foncières...). L'unité du Master se vérifie aussi dans les exercices pratiques (ateliers, stages longs : 3 mois en M1 et 6 mois en M2) communs à toutes les spécialités.

Les spécialités et les parcours sont calibrés en fonction des débouchés professionnels pointés par les statistiques de l'OFIP actualisées chaque année (enquête auprès des diplômés 2 années après leur sortie et ceci avec un excellent taux de retour). Ces statistiques nous permettent de connaître précisément le statut des employeurs, les missions confiées, le pays et la région où le poste est situé, le niveau de salaire. Cet instrument (ainsi que les thèmes de stages et d'ateliers) est utilisé de près par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille(IAUL) pour adapter, si nécessaire, le Master à l'évolution des débouchés.

Le **processus d'admission** dans le Master n'a pas été compris par l'évaluateur. Le M1 est préparatoire au M2 (80 à 85 % des étudiants du M1 pro passent en M2 pro). Le M2 pro prépare à une insertion immédiate après le diplôme et le M1 pro constitue les fondamentaux pour accéder au M2 pro. Les effectifs de M2 issus de l'extérieur complètent et enrichissent ce vivier d'étudiants, tout en dynamisant la formation. Ces recrutements participent à la mise en œuvre de la logique de projet transdisciplinaire, au cœur de la pédagogie du Master et des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Pour illustrer notre propos, voici le détail concernant l'entrée en M2 pro pour les 2 dernières années universitaires :

Accès au parcours professionnalisant (le parcours recherche « GMT » est ouvert de droit avec pré-requis en M1 et sur projet en M2)

M1 exemple 2012-2013

186 dossiers (avec 2 vœux en moyenne)/169 admissibles/81 admis/64 inscrits en septembre (65 étant notre capacité d'accueil maximal en M1pro)

M1 exemple 2013-2014

208 dossiers(avec 2 vœux en moyenne)/183 admissibles/84 acceptés/61 inscrits en septembre.

M2 exemple 2012-2013

201 dossiers (avec 2 ou 3 vœux en moyenne)/163 admissibles/110 admis

La critique sur l'absence de **valorisation de la position transfrontalière est totalement injuste et infondée**. Cette valorisation a été mal appréhendée par l'évaluateur qui visiblement n'a aucune connaissance du contexte. Une co-habilitation a été étudiée avec les instituts d'urbanisme de Bruxelles (ULB, UCL, ISURU) mais celle-ci n'a pas été possible car les diplômes en urbanisme

accrédités par la Communauté française de Belgique relèvent d'un Mastère complémentaire (c'est-à-dire d'une 6^{ème} année). C'est pourquoi une collaboration institutionnelle a été mise en place avec l'ISURU, élargie aux autres organismes dans le cadre d'un projet intitulé « *Initiative pour la Ville Européenne* ». Elle se traduit par un programme d'échanges, mis en œuvre depuis 2010, qui comprend des exercices pratiques (ex : atelier sur le site du Grand Hornu avec l'ISURU) des sorties de terrains de 3 jours avec Workshop sur des comparaisons entre Lille et Bruxelles (ex : l'eau en ville, la nature en ville, les villes nouvelles...), des expositions (Lille 3000 aux Halles Saint-Géry à Bruxelles), des jurys de mémoires communs, des co-tutelles de thèses (ex : Kristel Mazy, soutenance programmée en juin 2014), des enseignements croisés, l'accueil à Lille, en stages laboratoire, d'étudiants bruxellois (opération soutenue par l'université).

Par ailleurs, tous les ans un déplacement des étudiants de M1 à Brighton est l'occasion d'un travail de terrain ; un partenariat institutionnel est en cours de formalisation avec l'université de Brighton (cf. future maquette).

La remarque sur l'encadrement trop important n'est pas justifiée. Seul est regardé le nombre d'enseignants-chercheurs dans le Master (par ailleurs aussi enseignants dans les 3 années du cycle de licence et en licence pro) et non les volumes horaires effectués par chacun. **L'évocation de cours presque particuliers** ne se justifie pas non plus et renvoie à une appréciation très partielle et partielle du diplôme. S'il est vrai qu'une ou deux filières connaissent des difficultés de recrutements - et la prochaine maquette le prendra en considération -, les autres disposent d'effectifs substantiels en M2 : « Ville et Projets » plus de quarante étudiants, CAD une vingtaine, ECODEV une trentaine).

Concernant **la remarque sur l'équipe pédagogique** (nombre, rapport enseignants titulaires/professionnels), il faut insister sur le fait que chaque responsable de spécialité et de parcours, construit avec les responsables d'UE le contenu pédagogique de chacune d'entre elles. Cette lourde tâche permet de respecter une cohérence verticale (entre le M1 et le M2) et une cohérence horizontale entre les différentes UE (au sein du M1 ou du M2) ainsi qu'une cohérence interne (au sein de l'UE). La cohérence interne à chaque UE consiste à organiser le contenu des interventions entre enseignants titulaires et

intervenants professionnels. Les enseignements des professionnels ont pour rôle de compléter et d'étayer les acquis de savoirs fondamentaux, d'illustrer par l'exemple et d'apporter des acquis de compétences plus pratiques et d'expériences. Ce travail de mise en cohérence demande du temps : nécessité de prises de contact régulières avec les professionnels afin d'explicitier les attendus de la formation, mais également d'un accueil particulier de ces intervenants souvent partenaires de la formation et sensibles à ces échanges. Les enseignements sont ainsi organisés par thématique au sein de l'UE sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Les intervenants extérieurs constituent une grande richesse pour la formation et témoignent de son ancrage dans les milieux professionnels ; ces derniers étant soucieux de l'employabilité de nos futurs diplômés.

Concernant **les personnels administratifs**, précisons que s'il y a bien physiquement 4 personnes cela ne correspond qu'à 3 équivalent temps plein pour la partie pédagogique (2 des secrétaires pédagogiques ont des missions telles que la comptabilité et le suivi administratif des relations internationales et des doctorants). **Par ailleurs, l'appréciation des missions des secrétariats pédagogiques est manifestement sous estimée par l'évaluateur.** Elles comportent annuellement en plus des missions classiques, le suivi d'environ 200 conventions de stages et d'une vingtaine de conventions d'ateliers avec le monde socio-économique, qui impliquent de nombreuses tâches auxquelles s'ajoute une gestion complexe des emplois du temps compte tenu du nombre de nos partenaires extérieurs.

Enfin, nous souhaitons insister sur **notre souci d'adaptation constant** aux évolutions et aux besoins du monde professionnel. Nous analysons régulièrement la nature des stages et des emplois occupés par nos étudiants et nos diplômés. L'association des anciens étudiants tient à jour un annuaire des diplômés. C'est d'ailleurs pourquoi nous projetons la création dans la future maquette, d'un parcours en alternance sur les problématiques de l'habitat, afin de répondre à la demande dans ce champ.

En conclusion, tous, nos arguments s'inscrivent en faux contre la **position de l'évaluateur de l'AERES et nous récusons ce rapport. Nous demandons, compte tenu de l'étendue de ses erreurs manifestes, qu'il ne soit pas publié en l'état, mais soit reformulé en fonction des réponses apportées,**

afin de ne pas nuire injustement à une formation reconnue et attractive. En ce sens, nous ne comprenons absolument pas l'écart très important entre les évaluations de 2008 et de 2014.

Réponse à l'appréciation de la spécialité « Ville et Projets »

Nous saluons la remarque précisant que « les objectifs de cette spécialité sont parfaitement clairs et rendus particulièrement pointus en raison de l'existence des parcours... »

Il faut à nouveau préciser que cette spécialité propose bien trois parcours ayant un tronc commun de trois UE, mais qu'il **n'existe pas d'options contrairement à ce qui est avancé** dans le rapport. La référence à **une formation à la carte est fautive** mais il faudrait souligner que le cadrage national des licences et des masters du 22 janvier 2014 incite à cela ; et, dans ce cas, il s'agirait plutôt d'une qualité de notre formation et non d'un défaut.

Concernant **la remarque sur la formation continue**, les chiffres avancés sont ceux des étudiants en présentiel, qu'ils aient repris une formation après une démarche de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) nécessaire pour valider la capacité du postulant à suivre une année de M1 ou de M2 ou de VAE (Validation des acquis de l'expérience).

Concernant **la remarque sur le recrutement « départementalisé »**, les données transmises par l'OFIP peuvent biaiser l'appréhension des origines des étudiants. L'OFIP présentant soit l'origine géographique des étudiants entrant en M1, soit l'origine du dernier diplôme obtenu. Ainsi, un étudiant entrant en M2 venant de l'IEP de Lille sera considéré comme lillois, alors que le concours de l'IEP est national et que l'étudiant est originaire d'une autre région. Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, **notre Master est particulièrement attractif pour des étudiants d'autres régions**. Ainsi, si l'on considère l'origine géographique des étudiants de Master 2, spécialité « Ville & Projets », en 2012-2013, lors de leur entrée en L1, on obtient les résultats suivants :

Région/Pays d'origine	Nombre d'étudiants
Nord-Pas-de-Calais	17 (12 Nord / 5 Pas-de-Calais)
Ile de France	4
Autres régions	19
Etranger (hors Europe)	1
Total	41

Globalement 60 % des étudiants de « Ville & Projets » ne sont pas issus du vivier régional et témoignent ainsi d'une réelle attractivité nationale de la formation.

Par ailleurs, la région Nord-Pas-de-Calais est très urbaine. Forte de 4 millions d'habitants avec un taux de jeunes de moins de 25 ans de 34,13 % (selon l'Insee au 1^{er} janvier 2009) et notre établissement se doit de proposer une formation de qualité en urbanisme et aménagement accessible à des étudiants de la région ; l'inverse serait incompréhensible !

Concernant la remarque sur la simplification de l'organisation de cette spécialité, cette question a déjà été abordée longuement en bureau de l'IAUL (instance de gouvernance du Master), mais la bonne adéquation de ses trois parcours avec le marché de l'emploi nous incite à ne pas remettre en cause cette organisation. La finalité est bien de former des étudiants pour leur permettre une insertion professionnelle répondant aux attentes du monde socio-économique dans le triple champ du projet urbain, de l'articulation urbanisme/transport et des questions foncières. Il est à noter, concernant le foncier, que le Master « AUDT » est la seule formation en France, avec l'IUP, à aborder clairement ces questions, pourtant fondamentales dans nos disciplines.

Réponse à l'appréciation de la spécialité « CAD »

Nous saluons la remarque sur la solidité des contenus pédagogiques et l'adéquation avec les besoins professionnels, confirmés par les bons taux d'insertion professionnelles.

Concernant la remarque sur le recrutement trop local, nous ferons la même réponse que pour la spécialité « Ville et Projets ». Les données transmises par l'OFIP peuvent biaiser l'appréhension des origines des étudiants, mais cette spécialité est très attractive pour les étudiants d'autres régions.

Ainsi, si l'on considère l'origine géographique des étudiants de Master 2 spécialité CAD en 2012-2013 lors de leur entrée en L1, on obtient les résultats suivants :

Région/Pays d'origine	Nombre d'étudiants
Nord-Pas-de-Calais	10 (5 Nord et 5 Pas-de-Calais)
Ile de France	3
Autre région	6
Total	19

Ainsi, globalement 50% des étudiants de CAD ne sont pas issus du vivier régional, ce qui montre, là encore, l'attractivité nationale de la formation.

Par ailleurs, la région Nord-Pas-de-Calais est très urbaine. Forte de 4 millions d'habitants avec un taux de jeunes de moins de 25 ans de 34,13 % (selon l'Insee au 1^{er} janvier 2009) et notre établissement se doit de proposer une formation de qualité en urbanisme et aménagement accessible à des étudiants de la région ; l'inverse serait incompréhensible !

La remarque sur la distorsion entre l'intitulé sur la durabilité et le contenu des cours, n'est pas justifiée. En effet, au-delà d'une approche technique de la durabilité, bien présente dans plusieurs UE, il existe une approche économique, sociétale et environnementale qui sera encore plus développée dans la prochaine maquette 2015-2019 et sera abordée sur le

temps long, afin de repositionner cette problématique de la durabilité dans sa dynamique.

Par ailleurs, les spécialités étant fortement adossées à la recherche, les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique s'attachent systématiquement à adapter le contenu pédagogique des différentes UE aux évolutions et innovations les plus récentes. **Cette approche « anticipatrice » est ainsi rassurante quand au « risque d'obsolescence » évoqué de cette formation.**

Réponse à l'appréciation de la spécialité « ECODEV »

La **remarque sur les trois parcours** pour un effectif global de 30 étudiants est une difficulté réelle ; c'est pourquoi notre projet pour 2015/2019 fait évoluer l'organisation et le contenu de cette spécialité. Comme elle bénéficie d'une bonne insertion professionnelle, il s'agit de la conforter et de la développer. A l'avenir (2015-2019), seules deux options (si l'on reprend le vocabulaire adopté pour les nouvelles maquettes) seront maintenues avec un tronc commun de 3 UE et 3 UE spécifiques (elles se nommeront : « Environnement et Ville Durable » - ENVIE et « Montage de Projets en Eco-territoires » - MPE). Le parcours « SIG pour l'environnement » disparaît mais une part de ses enseignements est redistribuée, complétant ainsi dans chaque option une opérationnalité des enseignements déjà présente.

Concernant la remarque sur un **recrutement trop local**, la réponse est identique à celle faite précédemment. Les statistiques fournies par l'OFIP biaisent les résultats et si l'on considère l'origine géographique des étudiants en Master 2, spécialité ECODEV, en 2012-2013, lors de leur entrée en L1, on obtient :

	Nombre d'étudiants
Nord-Pas-de-Calais	12 (10 Nord et 2 Pas-de-Calais)
Ile de France	3
Autres régions	8
Etrangers (hors Europe)	4
Total	27

Globalement, 56% des étudiants d'ECODEV ne sont pas issus du vivier régional et illustrent, là aussi, l'attractivité de la formation. On notera dans cette spécialité la présence d'étudiants étrangers qui reflètent le partenariat avec le Vietnam.

Par ailleurs, la région Nord-Pas-de-Calais est très urbaine. Forte de 4 millions d'habitants avec un taux de jeunes de moins de 25 ans de 34,13 % (selon l'Insee au 1^{er} janvier 2009) et notre établissement se doit de proposer une formation de qualité en urbanisme et aménagement accessible à des étudiants de la région ; l'inverse serait incompréhensible !

Derrière des **intitulés jugés trop généraux** par l'évaluateur, le souci de confronter les étudiants à des exemples concrets et à des situations pratiques de montage et d'ingénierie de projets ou de pratique d'outils (SIG par exemple,) est une constante des différents parcours d'ECODEV. Les synthèses des objectifs et des compétences visées par chaque UE ont *a priori* été mal interprétées. Ateliers, stages de longue durée en M1 et M2, conception de maquette de projet, pratiques des outils..., ont une place identique dans cette spécialité à celle des autres.

En ce qui concerne le partenariat avec l'université nationale de Hanoi, la convention est annexée au bilan. Ce partenariat porte sur l'accueil d'étudiants vietnamiens en Master 2 (pour 2013-2014 : 3) et en thèse (2 en cours), sur des

échanges en matière de recherche et d'enseignements (2 enseignants-chercheurs de l'université Lille 1 ont donné des cours à Hanoi en 2013).

Réponse à l'appréciation de la spécialité « Eurostudies »

L'évaluateur insiste sur le fait qu'il n'y a eu que 7 étudiants en 2012-2013, en oubliant que les autres années les effectifs se situaient autour de 15. Il omet de mentionner que 2012 a été la première année où les **cours** ont été entièrement **dispensés en anglais** et qu'il faut laisser un temps de transition opérer.

Sur l'**aspect européen de la spécialité**, Eurostudies s'inscrit dans le territoire de l'Europe du Nord-Ouest avec l'intervention de 5 collègues des universités de Brighton, Londres, Louvain et Munich. De la même manière, le travail en synergie avec les institutions européennes à Bruxelles est un atout indéniable pour nos étudiants, ainsi que l'intervention de professionnels reconnus, comme l'ancien directeur du programme INTERREG IV-B Europe du Nord-Ouest (présenté par l'Union européenne comme « la pépite des programmes européens ») ou la chargée du programme INTERREG Grande Région, basé à Luxembourg (par ailleurs, ancienne étudiante de la spécialité Eurostudies).

De plus, nos étudiants ont bien compris l'aspect européen de ce master et, en 2012 comme en 2013, tous les étudiants de M1 ont fait leur stage auprès d'entreprises ou de collectivités territoriales situées dans des pays de l'Union européenne (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Suède, Royaume-Uni, Roumanie, Slovaquie, Italie et Espagne).

Outre les partenariats renforcés avec Brighton, Louvain et Munich, l'inscription du master dans un espace européen s'étend au-delà de l'Europe du Nord-Ouest, avec actuellement des négociations pour le développement de doubles-diplômes avec Barcelone (Espagne) et Lodz (Pologne). Autre innovation qui renforce la dimension européenne de la spécialité, l'introduction dans la nouvelle maquette du M1 d'un nouveau module d'enseignement sur le projet urbain, avec une intervention « tournante » d'un collègue européen invité.

Concernant la thématique de l'aménagement transfrontalier, elle n'est pas uniquement abordée dans l'UE 6 « Ingénierie de l'aménagement

transfrontalier » du M2, mais elle est en filigrane dans toute la formation. Par exemple, les étudiants sont formés dès le M1 au montage de projets européens - en particulier INTERREG - et des professionnels des deux GECT voisins (Eurométropole Lille-Coutrai-Tournai, GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale) sont impliqués dans la formation, notamment sous forme d'ateliers.

Pour information, l'UE 7 « Europe, espace et civilisation » est la première UE de M1 dans laquelle nous initiions des étudiants d'origines très variées (cf. analyse ci-dessous) aux problématiques européennes en lien avec l'aménagement et le développement des territoires. Ce n'est que la première UE d'initiation, les autres allant beaucoup plus loin.

Enfin, concernant la remarque sur le recrutement trop local, nous ferons la même réponse que pour les spécialités précédentes par rapport à l'attractivité nationale de la formation, mais nous avons aussi conscience que l'enjeu est bien aujourd'hui celui de l'attractivité internationale qui reste à promouvoir et constitue un objectif majeur de la future maquette 2015-2019 ; l'usage désormais intégral de l'anglais en M2 doit y aider.

Réponse à l'appréciation de la spécialité « ATVS »

Nous souscrivons globalement aux remarques faites par l'évaluateur à propos de cette spécialité. Les diplômés d'ATVS ont des difficultés d'insertions professionnelles bien identifiées grâce aux statistiques de l'OFIP. Elles sont quantitatives (% d'insertion, niveau de salaire) mais également qualitatives (les métiers occupés par les anciens diplômés ne correspondent pas aux champs de l'aménagement et ou de l'urbanisme). Quelques évolutions ont vu le jour dans la maquette actuelle (2009-2013), mais elles ne seront véritablement significatives que dans la future maquette (2015-2019). Cette spécialité se rapprochera alors de ce qui fait la force et la spécificité du master AUDT, c'est-à-dire l'entrée par l'aménagement et l'urbanisme autour des questions de valorisation des patrimoines, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Dans ce cadre la place des professionnels et l'ouverture internationale seront renforcées dans la pédagogie.

Réponse à l'appréciation de la spécialité « GMT »

Nous sommes conscients des difficultés de cette spécialité et il faut considérer le projet envisagé pour la nouvelle maquette pédagogique 2015-2019. Un important travail est en cours au sein de la COMUE afin de créer une Mention de Master en géographie à l'échelle régionale, en coordination entre les universités de Lille1, Valenciennes-Hainaut-Cambrésis, Artois et ULCO.

Simultanément, cette initiative permettra, au sein de la future mention de Master « Urbanisme et Aménagement », de développer un parcours SVET (Sciences de la Ville, de l'Environnement et des Territoires) centré sur la recherche en aménagement, environnement et urbanisme. En effet, au-delà de l'aspect professionnel, les étudiants intéressés par la dimension plus scientifique de l'aménagement-urbanisme (science de la conception et de l'action sur la ville et les territoires) sont relativement nombreux. Ainsi, le nombre de thèses portant sur ces sujets, au sein du laboratoire T.V.E.S., *Territoires, Villes Environnement & Société*, s'est notablement accru grâce à l'appétence d'étudiants initialement tentés par la voie professionnalisante qui se sont ensuite lancés dans une thèse, à côté du flux provenant de l'extérieur (notamment issu de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille).

Répartition thématique des thèses en cours au laboratoire TVES en mai 2012	
Urbanisme	11
Transport	3
Urbanisme et environnement	5
Environnement	5
Gestion des risques	3
Culture et patrimoine	7

Statistique établie à l'occasion de la présentation de l'IAUL et du laboratoire TVES au cycle de conférences de Lille Métropole Communauté Urbaine, « *Les pépites de la recherche* », juin 2012, ainsi qu'au meeting des « Heads of School » de l'AESOP, *Association of European School of Planning*, à Oslo en mai 2012. L'IAUL est membre de l'AESOP

Le dernier rapport d'évaluation (janvier 2014) de l'AERES sur le laboratoire souligne la qualité des relations entre le laboratoire et l'offre de master et la synergie thématique entre ce qui est offert à la formation et les axes de recherche du laboratoire. Cela justifie pleinement cette orientation. C'est aussi un point essentiel dans le cadre des relations que l'I.A.U.L. entretient avec d'autres instituts de « planning » en Europe (Bruxelles, Louvain mais aussi Turin, Milan, Hambourg...) qui développent à la fois des parcours professionnalisants et des parcours à vocation doctorale.

Concernant les principes qui président à la mise en place du parcours SVET, nous voulons, dans la poursuite de l'esprit actuel, éviter au maximum les cloisonnements et favoriser la mutualisation des enseignements. Cependant, ce parcours aura aussi sa spécificité par une approche pédagogique différenciée avec des ateliers et stages « labo », orientés sur la recherche. De même, des enseignements à caractères épistémologiques et méthodologiques seront introduits.

Le parcours SVET représenterait ainsi 10 à 15% des flux de la future mention « urbanisme et Aménagement », ce qui semble raisonnable eu égard à sa vocation doctorale.

Enfin, la recommandation finale de l'AERES d'associer la spécialité GMT au master « enseignement » ne relève pas de nos intentions et ne correspond pas du tout aux attentes de notre public d'étudiants. Sur ces questions, un dispositif particulier est aujourd'hui mis en œuvre entre les universités lilloises, sous la responsabilité de Lille 3 pour l'histoire-géographie.

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET